

EXTRAIT DE LA NOTICE CONCOURS COMMUN VOIE APPRENTISSAGE 2021

La notice complète du concours doit être OBLIGATOIREMENT lue

disponible sur le site du SCAV : www.concours-agro-veto.net rubrique « Espace CONCOURS – Apprentissage – Se préparer »

Date d'inscription : du jeudi **10 décembre 2020** au lundi **18 janvier 2021** à 00h00 sur : www.concours-agro-veto.net (rubrique « Espace CONCOURS – Apprentissage – S'inscrire »)

Aucune inscription ne sera acceptée après le lundi 18 janvier 2021 à 00h00.

*Les candidats doivent impérativement **s'inscrire en ligne** et déposer sur le site des copies numériques des documents demandés*

*Toutes les pièces justificatives requises devront être téléversées sur le site d'inscription impérativement **avant le mardi 19 janvier 2021 à minuit.***

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- Une photocopie **recto-verso** de la **carte nationale d'identité ou du passeport** en cours de validité (valable jusqu'à fin juillet 2021)
- Attestation JDC (Journée défense et citoyenneté)
- Candidats boursiers : fournir la copie recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive de bourse au titre de l'année 2020-2021.
- Candidats pupilles de l'Etat ou de la Nation : Extrait d'acte de naissance portant soit la mention « pupille de l'Etat » soit la mention « pupille de la Nation »
- Un **certificat de scolarité** de l'année en cours **ou la copie du diplôme requis**

Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a pas fait l'objet d'une inscription sur le site internet.

Le paiement des frais de dossier devra s'effectuer **entre le jeudi 10 décembre 2021 et le lundi 18 janvier 2021 à 00h00.**

DEMANDES D'AMENAGEMENT D'EPREUVES : le dossier de demande d'aménagement d'épreuves doit être envoyé au Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires au plus tard **le mardi 19 janvier 2021 (cachet de la poste faisant foi).**

Épreuves d'aptitude

DATES	DUREES	HORAIRES	ÉPREUVE	Coefficient
/	/	/	Sélection sur dossier	1
Mardi 02 mars 2021	2h30	10h00 à 12h30	Analyse et synthèse de documents techniques et scientifiques	1
Mardi 02 mars 2021	1h30	14h30 à 16h00	Anglais	1

Chaque candidat devra télécharger sa **convocation individuelle** aux épreuves écrites sur le site : <http://www.concours-agro-veto.net>, rubrique « Espace CONCOURS – Apprentissage – Admissibilité », **en principe à partir du jeudi 18 février 2021.**

DATE LIMITE DE DÉPÔT EN LIGNE DU FICHER PDF OBLIGATOIRE POUR LE DOSSIER D'APTITUDE (Épreuve d'examen du dossier) : le lundi 1er mars 2021 à 00h00.

Le fichier mis en ligne au format PDF doit impérativement contenir les pièces suivantes, en respectant scrupuleusement l'ordre ci-dessous (voir détails dans la notice) :

- 1 - **La fiche d'inscription ;**
- 2 - **Un curriculum vitae d'une page (CV) ;**
- 3 - **Le bulletin de notes du baccalauréat ;**
- 4 - **Tous les bulletins de notes obtenus depuis le baccalauréat, par trimestre ou par semestre ;**
- 5 - **Une fiche complémentaire au CV ;**
- 6 - **Les justificatifs pour les stages et activités extra-scolaires.**

Épreuves d'admission

Du **lundi 12 avril 2021** au **vendredi 30 avril 2021**

ÉPREUVES	Temps de préparation	Durée de l'interrogation	Coefficients
Entretien avec le jury	-	30 minutes	1

Les entretiens de jury sont organisés par chacune des écoles et se charge de convoquer les candidats.

PUBLICATIONS DES RESULTATS :

Résultats de la liste d'aptitude : en principe à partir du **vendredi 19 mars 2021**
Résultats d'admission : en principe à partir du **jeudi 06 mai 2021**

DEMANDE DE VERIFICATION DE NOTES :

Aptitude : jusqu'au dimanche 21 mars 2021

Par mail à concours-APP@concours-agro-veto.net

COMMUNICATION DES COPIES : jusqu'au mardi 31 août 2021

Par demande écrite par le biais du formulaire (Annexe II de la notice), à envoyer par courrier au service des concours agronomiques et vétérinaires.

FORMULATION DES VŒUX : jusqu'au mardi 26 janvier 2021 pour la formulation et jusqu'au lundi 03 mai 2021 pour l'ordre des vœux.

PROPOSITIONS D'AFFECTATION :

La 1^{ère} proposition d'intégration dans une école pourra être consultée sur le site www.concours-agro-veto.net, « Espace CONCOURS – Apprentissage – Vœux et Affectations », en principe le **lundi 10 mai 2021**.